

FAQ – CSI (english version below)

1. Qu'est-ce qu'un membre HDR ?

Un membre HDR est titulaire de l'habilitation à diriger les recherches. Ce peut être un Professeur des universités, un maître de conférence (s'il a passé l'HDR), un directeur de recherche CNRS, un chargé de recherche CNRS (s'il a passé l'HDR), un docteur d'état.

2. Faut-il obligatoirement un membre extérieur à l'université ?

Non, c'est une possibilité. Vous pouvez avoir :

- 2 membres internes
- 1 membre interne et un 1 membre extérieur
- 2 membres extérieurs
- 2 membres interne + 1 membre extérieur
- 1 membre interne + 2 membres extérieurs

Les membres extérieurs peuvent être à l'étranger, être des professionnels, être des universitaires retraités.

3. Les membres du CSI peuvent-ils faire partie du jury de soutenance de thèse ?

Oui, l'arrêté ne prévoit pas d'interdiction mais par souci d'objectivité du jury de soutenance dans la perspective d'une carrière académique, nous le déconseillons.

4. Dois-je transmettre des documents aux membres de mon CSI ?

Oui, vous devez leur transmettre le formulaire complété au moins 8 jours avant la date retenue. Les membres du CSI peuvent vous demander des éléments complémentaires au formulaire.

5. Je projette de soutenir ma thèse fin 2023, dois-je prévoir un CSI ?

Si vous soutenez votre thèse avant la fin de l'année civile, le CSI n'est pas obligatoire. Mais cela doit être certain. Une soutenance en décembre implique un dépôt de la thèse et un enclenchement de la procédure sur adum en octobre. Cela signifie que vous aurez suffisamment de visibilité en septembre pour prévoir ou non un CSI avant le 30 septembre

6. Je suis en codirection ou cotutelle. Mon codirecteur doit-il participer au CSI ?

Votre codirecteur ou co-encadrant doit être invité à participer au CSI. En cas d'impossibilité majeure, il doit être en mesure d'échanger par mail et de transmettre ses remarques aux membres du CSI.

7. Les 3 étapes du CSI sont-elles obligatoires ?

Oui, les 3 étapes sont obligatoires. Les étapes 2 et 3 peuvent éventuellement être inversées mais l'étape de présentation de l'avancement des travaux doit obligatoirement avoir lieu en 1^{er}.

8. Je rencontre des difficultés avec mon encadrant ou au sein de mon laboratoire mais je n'ose pas l'indiquer aux membres du CSI car cela figurera dans le rapport.

Vous pouvez venir à l'ED pour discuter de vos difficultés en toute confidentialité. Les personnels de l'ED sont à votre écoute et pourront vous donner toutes les informations utiles pour trouver une solution à vos difficultés.

9. Où a lieu le CSI ? Qui organise matériellement le CSI ? Le CSI a lieu dans une salle qu'il vous appartient de trouver, en sollicitant votre laboratoire par exemple. Il peut également avoir lieu en visioconférence, partielle ou totale. C'est aux doctorants d'organiser la réunion.

1. What is an HDR member?

An HDR member is a holder of the habilitation to direct research. It can be a university professor, a lecturer (if he/she has passed the HDR), a CNRS research director, a CNRS research fellow (if he/she has passed the HDR), a state doctor.

2. Is it compulsory to have a member from outside the university?

No, it is a possibility. You can have :

- 2 internal members
- 1 internal member and 1 external member
- 2 external members
- 2 internal members + 1 external member
- 1 internal member + 2 external members

The external members can be abroad, professionals (Dr or not), retired academics.

3. Can CSI members be part of the thesis defense jury?

Yes, the decree does not prohibit this, but for the sake of the objectivity of the defense jury in the perspective of an academic career, we advise against it.

4. Do I have to send documents to my CSI members?

Yes, you must send them the completed form (the points that concern you) at least 8 days before the date of the defense. The members of the CSI may ask you for additional information.

5. I plan to defend my thesis at the end of 2023, do I need to schedule a CSI?

If you are defending your thesis before the end of the calendar year, the CSI is not mandatory. But it must be certain. A defense in December implies that the thesis will be submitted and the adum procedure will be started in October. This means that you will have enough visibility in September to plan or not a CSI before September 30th

6. I have a co-director or co-tutor. Does my co-supervisor have to participate in the CSI?

Your co-supervisor or co-supervisor must be invited to attend the CSI. If this is not possible, he/she must be able to exchange by e-mail and to transmit his/her remarks to the CSI members.

7. Are the 3 steps of the CSI mandatory?

Yes, all 3 steps are mandatory. Stages 2 and 3 may be reversed, but the stage for presenting the progress of the work must take place first.

The 3 steps have to take place during the same time.

8. I am having difficulties with my supervisor or within my laboratory but I do not dare to tell the members of the CSI because this will be included in the report.

You can come to the ED to tell us your difficulties in complete confidentiality. The ED staff is at your disposal and will be able to give you all the useful information to find a solution to your difficulties.

9. Where does the CSI take place? Who organises the CSI? The CSI takes place in a room that you are responsible for finding, for example by asking your laboratory. It can also take place by videoconference, partially or totally. It is up to the doctoral students to organize the meeting.